

.....

Les femmes dans l'histoire de Rimouski : la face cachée du développement

**Nicole Thivierge,
professeure d'histoire à l'UQAR**

Il n'est que justice d'évoquer la vaillance à toutes épreuves et les talents multiples de nos mères qui ne sont pas étrangères à un féminisme actif et prometteur pour d'autres conquêtes (...); elles ont été des bâtisseuses et des inspiratrices tout en ayant moins d'atouts en main que les femmes contemporaines.

Andrée Gauthier¹.

L'histoire c'est un métier d'homme, traditionnellement pensé et pratiqué par et pour les hommes. Pour réussir à faire l'histoire des femmes, il faut lire entre les lignes. Comme les Américaines, il faut pratiquer la HERSTORY au lieu de la HISTORY.

Quand on affirme que l'histoire est la connaissance du passé humain on indique qu'elle n'est pas science parce qu'elle ne peut profiter de l'observation directe du passé, elle se contente d'observer les traces laissées par les humains. C'est pourquoi c'est si difficile de faire l'histoire des femmes car elles sont le plus souvent absentes des documents. Privées pendant des millénaires de droits civiques et politiques, confinées dans la sphère du privé, elles n'ont pas laissé ces traces pour les historiens.

En région, le chantier de recherche est encore vierge pour les historiennes et historiens intéressés à étudier ce pan de l'histoire

encore occulté. Les femmes dans l'histoire du grand Rimouski ont été des pionnières, des éducatrices, des administratrices, des ouvrières, des mères, des soignantes, des agricultrices et des productrices. Elles ont contribué

de façon importante au développement de leur communauté et de leur région. Tentons de cerner quelques aspects de cette contribution.

Tout en tenant compte des contraintes de documentation, je propose un voyage dans le passé afin d'y rencontrer quelques femmes qui ont quand même laissé quelques témoignages. Puis, grâce à l'histoire orale nous pourrions soulever un coin du voile qui dissimule le travail invisible de nos grand-mères. Enfin, nous finirons par un clin d'oeil sur la carrière d'une contemporaine, une de nos aînées qui a réussi à décroquer la sphère privée et la sphère publique, à une époque où on valorisait l'enfermement des femmes au foyer.

L'appropriation du territoire - les seigneuses Drapeau²

Depuis 1694, le seigneur René Lepage exploite et défriche sa seigneurie nouvellement acquise. Avec sa famille il est reconnu comme le



L'avenue de la Cathédrale au début du siècle
(collection du Musée régional de Rimouski).

bâtitseur de Rimouski. Malheureusement, la recherche sur la vie des femmes de pionniers est encore à faire. Leur contribution à travers les vagues successives de colonisation reste encore à découvrir.

La seigneurie se développe très lentement et on reproche aux seigneurs de mal gérer leur avoir. À la fin du 18^e siècle, Joseph Drapeau, un riche marchand importateur de Québec, convoite la seigneurie Lepage alors endettée. Il va profiter à la fois des créances des seigneurs et des irrégularités des titres pour s'accaparer leurs terres. Après la mort de Joseph Drapeau, en 1810, l'héritage seigneurial se partage entre son épouse et ses filles. Une des filles, Luce-Gertrude, celle qui donna son nom à la paroisse de Sainte-Luce, administre les seigneuries familiales pendant près d'un demi-siècle³.

Une anecdote nous montre les relations que les seigneuses Drapeau entretiennent avec leurs censitaires. Il s'agit de la controverse au sujet du vieux moulin banal de Sainte-Luce. Érigé à la fin du XVIII^e siècle, il est situé sur le cours d'eau La Loutre et fait partie de leur patrimoine. Il s'agit d'une petite construction en bois d'une vingtaine de pieds carrés, oeuvre de la famille Desrosiers. En 1848, le petit moulin est tombé dans un état de désuétude tel qu'il constitue une menace pour le meunier et les paysans. Ainsi en juillet, les paysans s'assemblent chez le notaire André-Elzéar Gauvreau pour signifier à la seigneuse Luce Gertrude Drapeau une «vigoureuse mise en demeure» d'en bâtir un nouveau. Ils appuient leur requête par une marche de protestation chez elle. La seigneuse cède et deux ans plus tard, les paysans peuvent profiter d'un nouveau moulin.

Pendant la première moitié du 19^e siècle, jusqu'à la fin du régime seigneurial, le grand Rimouski est la propriété de femmes. Elles ont su faire fructifier le bien, mieux semble-t-il, que les seigneurs du siècle précédent.

Les religieuses enseignantes, à la fin du 19^e siècle

Notre voyage dans le temps nous fait avancer jusque vers 1875. Une frêle jeune fille, Élisabeth Turgeon, désire fonder une communauté religieuse enseignante pour le monde rural. Elle demande la permission à Mgr Jean Langevin qui voit les choses autrement. Il préfère importer des Carmélites américaines. Mais ces dernières, loin du confort de Baltimore avec son doux climat, ne parviennent pas à s'adapter; elles retournent donc aux États-Unis, dès l'été 1876⁴.

Malgré sa déception, Mgr Langevin doit se rendre à l'évidence et admettre qu'il a dans son entourage quelques femmes fortes, une poignée de Québécoises, qui ne demandent qu'à fonder une communauté religieuse pour l'éducation des enfants. En 1879, Élisabeth et ses compagnes peuvent prendre officiellement le voile et prononcer leurs voeux en tant que Soeurs des Petites-Écoles⁵. En décembre 1880, Marie-Élisabeth obtient l'autorisation d'ouvrir une école indépendante pour initier les novices à l'enseignement. Le mouvement est lancé et bien lancé. En 1891, l'appellation de Soeurs des Petites-Écoles est remplacée par celle de Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et le 5 août 1895, «27 religieuses prononcent les premiers voeux perpétuels émis dans l'Institut»⁶.

Élisabeth Turgeon et ses compagnes ont tenu tête à Monseigneur Langevin et, contre vents et marées, elles ont réussi à fonder leur communauté enseignante. Cette histoire de la fondation des Soeurs des Petites Écoles mérite d'être soulignée, car il



L'hôpital Saint-Joseph de Rimouski après 1927 (AAR : fonds de l'Archidiocèse de Rimouski).

.....

s'agit de la fondation d'une communauté d'origine québécoise, vouée à l'enseignement du monde rural. Ce n'est pas banal pour l'époque. Nous avons là un objectif d'éducation qu'on valorise aujourd'hui comme un facteur important de développement régional.

C'est une tout autre aventure que celle qui amène les Ursulines à Rimouski, une communauté française établie à Québec depuis des siècles. Au début du 20^e siècle, la réputation d'excellence de ces enseignantes n'est plus à faire. Sous la responsabilité de la fondatrice, Mère Marie-de-la-Présentation et de sa compagne Mère Marie-de-l'Annonciation, le monastère de Rimouski est inauguré en juillet 1906 et l'École normale en août. En septembre, dix religieuses vont ainsi se dévouer à l'éducation des jeunes filles de la bourgeoisie au pensionnat et à la formation d'institutrices à l'École normale.

L'abbé Ross, directeur spirituel de l'école, louange l'éducation qui est offerte aux jeunes filles du pensionnat : «*Là, se moule la jeune fille qui demain sera la femme du monde, l'épouse, la mère de famille appelée, suivant l'expression de Joseph de Maistre, à former sur ses genoux ce qu'il y a de plus grand au monde, l'homme.*»⁷

Les jeunes filles ne seraient pas formées pour elles-mêmes, mais en préparation de leur rôle de mère de «*l'honnête homme de demain*». Mgr Ross demande d'inclure dans le programme d'étude des cours d'économie domestique comprenant l'art culinaire, la coupe et la couture, la broderie, l'horticulture et l'agriculture⁸, afin de former de parfaites reines du foyer.

Entre 1906 et 1970, les Ursulines auront formé plus de 20 000 jeunes filles⁹.

J'ai voulu mettre en évidence ces religieuses, ces pionnières de l'enseignement, pour qu'on puisse se

souvenir de leur oeuvre. Une contribution importante au développement culturel, intellectuel et social de Rimouski et de l'Est du Québec.

Féminisation et dévalorisation du métier d'institutrice, au tournant du 20^e siècle

Si au début, les communautés religieuses enseignantes éprouvent des difficultés à assurer la pérennité de leurs institutions, les institutrices laïques, engagées et payées par les commissions scolaires, sont en bute à une dévalorisation de leur métier.

En 1879, l'inspecteur Bégin, responsable de la région du Grand Rimouski, déplore la situation que vivent les institutrices qui ne touchent que 80 piastres par année. Un ouvrier travaillant dans les manufactures de chaussure, à la même époque, gagne environ 300\$ par année.

L'inspecteur Bégin dénonce les municipalités scolaires qui congédient les institutrices à tous les mois d'avril, leur enjoignant de se chercher un autre travail pour septembre. Comme la plupart du temps, ces commissions scolaires réengagent les mêmes jeunes filles en septembre, il s'agit en fait d'un processus d'infériorisation et de précarité pour leur faire accepter n'importe quoi. Cette pratique est jugée immorale par l'inspecteur Bégin¹⁰.

Au début du 20^e siècle, la situation est loin de s'améliorer. Les maigres salaires sont encore de mise. Au milieu des années 1920, le salaire annuel moyen est de 371\$ pour les institutrices catholiques et de 1 200\$ pour les protestantes. Pire encore, quand la crise des années 1930 sévit, on voit des institutrices obligées d'accepter un salaire annuel de 100\$ pour enseigner dans certaines écoles de rang. À la fin de la crise, le gouvernement oblige les commissions scolaires à payer au moins 400\$ par année à leurs institutrices, mais dès que le gou-

vernement les délie de cette obligation, en 1939, elles en profitent pour rabaisser les salaires. Ainsi cette année-là, la commission scolaire de Saint-Anaclet offre 300\$ par année à ses institutrices.

On voit là une dévalorisation constante d'un métier qui s'est complètement féminisé avec le 20^e siècle. Ce phénomène s'explique par le fait qu'on nie aux institutrices la possibilité de faire carrière; selon l'idéologie de l'époque, les institutrices travaillent en attendant de se marier et leur salaire en est un d'appoint.

Madeleine, une rimouskoise célèbre¹¹

Entrons maintenant dans le monde de la bourgeoisie et découvrons une femme qui a laissé une documentation littéraire en héritage. Sous le pseudonyme de Madeleine se cache Anne-Marie Gleason, née à Rimouski, en 1875. Toute jeune, elle fait ses débuts de journaliste dans le **Courrier de Rimouski**. Les journaux du Bas-Saint-Laurent publient ses textes sous forme de feuilleton. En septembre 1904, **Le Saint-Laurent** publie une nouvelle intitulée *L'éternel Amour*, «*une bleuette bien écrite mais pas très originale*», explique Gilles Lamontagne.

Anne-Marie quitte ensuite Rimouski pour s'installer à Montréal où, en 1900, elle devient responsable des pages féminines de **La Patrie** et pendant 19 ans, sous le pseudonyme de Madeleine, elle dirige «*Le royaume des femmes*». En 1919, elle fonde **La Revue moderne**.

Les héroïnes des romans de Madeleine ne sont pas féministes, au contraire, elles moulent leur vie sur les valeurs traditionnelles. C'est ce qu'apprécie Édouard Montpetit quand il vante ces personnages féminins et les oppose à l'action émancipatrice des féministes qui semblent le bouleverser profondément. On est en 1912 et il

.....

avance dans sa préface :

Les nécessités de la vie moderne ont enlaidi l'existence. La femme a dû quitter le foyer et abandonner sa famille. Elle a pris le chemin de l'atelier et de l'usine. Elle s'est proclamée l'égal de l'homme sans songer qu'elle se déclarait de ce même instant son ennemie et qu'elle se jetait dans une lutte sans égards. Les revendications féministes, si justes soient-elles, ne doivent pas éteindre le respect dont l'homme n'a pas cessé de faire hommage à la femme.

Pour Lisette Morin, ces écrivaines sont des féministes à leur manière et même si elles ont voulu cacher leur nom derrière les Fadette, Madeleine et Françoise, elles ont été «*innovatrices dans le monde du travail*» et «*des pionnières qui ont entrouvert la porte par laquelle se sont glissées leurs descendantes*».

Sage-femme aux «colonies» : un métier de brousse¹²

Notre voyage dans le temps nous transporte maintenant dans le haut pays de Rimouski où des femmes nous attendent pour se raconter. Grâce au témoignage de deux informatrices, qu'on appellera Marie et Marthe, on aperçoit ici un instantané de la vie d'une sage-femme et d'une infirmière des colonies, durant les années trente.

Dans les colonies, la vie est difficile. L'hiver c'est l'isolement et on peut rarement compter sur un médecin en cas de maladie ou d'accident. Le vieil adage dit «*tu enfanteras dans la douleur*»; dans les colonies des années 1920 et 1930, c'est vrai et c'est dangereux. Les femmes accouchent à presque tous les ans dans des lits sans matelas, sur des «paillasses de paille», recouvertes le plus souvent d'une pièce de jute, raconte Marie, une sage-femme sans statut et sans rémunération.

Elle se vante ne n'avoir jamais mis au monde de bébé infirme, mais elle a entendu parler de cas de bébés monstres dont on dispose assez cavalièrement, comme en les étouffant entre deux matelas. Elle se rappelle le cas d'une jeune femme qui a été trouvée avec le cadavre de son bébé mort depuis longtemps. Le médecin a jeté le cadavre du bébé dans le poêle : «*dans ce cas là y a pas besoin de cimetièrre*», explique l'informatrice.

Les archives judiciaires de la région de Rimouski confirment cette pratique, qu'on appelle en termes juridique «dissimulation de cadavre». Il s'agit de bébé morts-nés, souvent enterrés sans que les autorités soient averties. Les membres de la famille de la jeune mère l'aident à se débarrasser de son bébé et quand le fait est connu, ce ne sont jamais les mères qui sont condamnées, mais les personnes qui se sont débarrassées du bébé. La peine est de 10 jours de prison. Ce ne sont pas des procès pour infanticide, mais pour dissimulation de cadavre.

De son côté, Marthe, une infirmière, nous raconte son expérience dans l'ouverture d'un canton en 1935. Elle se souvient qu'au printemps qui suivit l'installation des colons, les «bébés s'annonçaient» et les femmes lui confièrent leur accouchement. Avec huit années de travail comme sage-femme, avec plusieurs naissances à son crédit, elle affirme avoir dû recourir au médecin à deux reprises seulement.

Après la crise, notre infirmière de brousse s'est recyclée et a repris le métier d'infirmière dans les hôpitaux, où elle assiste les médecins dans les accouchements. Dans la colonie, quand on avait vraiment besoin d'elle, l'infirmière agissait seule comme un véritable médecin, mais en ville, elle reprend sa place d'assistante et elle est considérée comme une aide soignante. Voici comment un reporter de **L'Écho du Bas-Saint-Laurent** voit l'adéquation entre la féminité et la carrière

d'infirmière, en 1948 :

Le rôle d'assister les malades revient de toute évidence à la jeune fille, à son goût naturel pour soulager les misères d'autrui, la jeune fille ajoute en effet sa tendresse maternelle, sa serviabilité souriante et sa sociabilité aimable. Ajouter à cela son intuition qui lui cite la cause d'un malaise et le remède qui le soulagera et nous comprendrons pourquoi de tout temps on a recouru à la femme pour soigner et assister les malades.¹³

On voit ici résumée toute la problématique du CURE et du CARE expliquée par les féministes américaines. Le CURE étant réservé aux hommes médecins et le CARE aux femmes infirmières : la science aux hommes, la technique et le dévouement aux femmes.

Les femmes collaboratrices et le travail invisible

Ici, nous élargissons quelque peu notre territoire d'investigation et nous abordons l'histoire de femmes de pêcheurs côtiers du Bas-Saint-Laurent, durant la première moitié du 20^e siècle.

À cette époque, la pêche côtière artisanale se pratique avec peu de moyens : une barque en bois de 10 à 12 pieds que le pêcheur construit lui-même, des voiles puis un moteur, quelques lignes et quelques filets qu'on répare soi-même et des appâts que l'on pêche soi-même.

L'unité de production est familiale et si le pêcheur contrôle les opérations, tous les membres de la famille en âge y mettent la main. Dans la majorité des cas on s'adonne à trois activités complémentaires pour boucler le budget : pêche, agriculture de subsistance et coupe du bois l'hiver. Dans toutes ces activités interdépendantes, la main-d'oeuvre féminine, non payée, est essentielle à la survie.

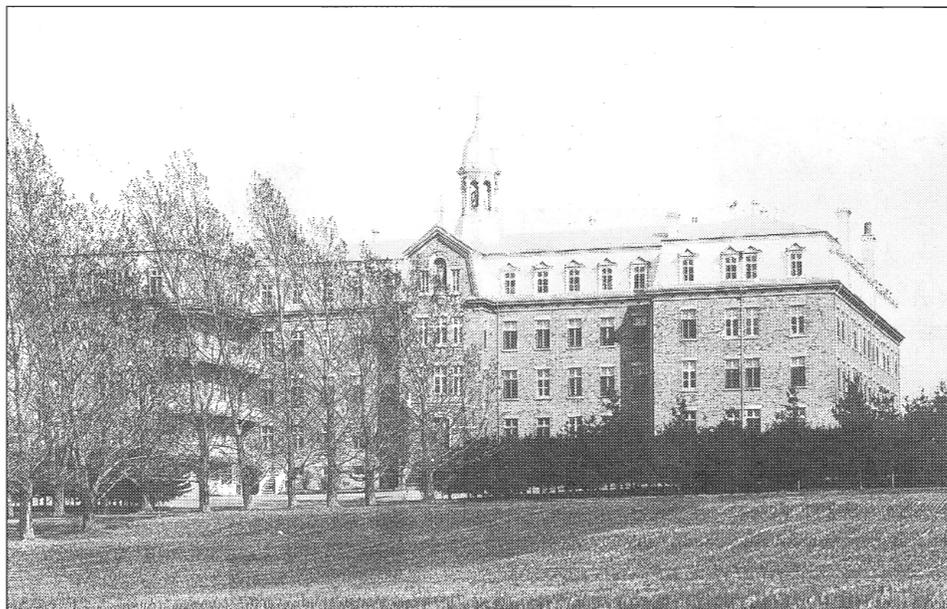
Les femmes participent à la transformation du poisson. Lorsque le pêcheur rentre, elles se précipitent sur la grève pour aider au débarquement du poisson et à sa transformation.

Le mari pêchait et la femme s'occupait de tout le reste. Avant je transformais le poisson sur le bord du rivage, c'était dur... très dur. (...) On mettait des grandes bottes et des grands habits cirés, pour travailler [le poisson] au bord de la grève. (...) c'est dur pour les reins et pour les jambes, puis j'étais obligée de charroyer l'eau à la chaudière; c'était ça gagner sa vie à la sueur de son front.

Lorsque les pêcheurs reprennent le chemin de la mer, les femmes, aidées de leurs enfants, placent les poissons sur les vignots pour le séchage au soleil et surveillent l'opération afin de retourner la morue quand c'est nécessaire. Au moindre signe de pluie, c'est le branle-bas de combat pour entrer la morue à l'intérieur et la ressortir aussitôt qu'il fait beau.

Il y a aussi la pêche à la fascine. On dit qu'à Sacré-Coeur, au début du siècle, toutes les familles habitant en bordure de l'eau pêchent à la fascine. La pêche à la fascine est souvent la responsabilité des femmes. Elles doivent deux fois par jour retirer les prises dans les filets fixes tendus entre des poteaux sur le bord de l'eau. Elles y capturent des espèces variées allant de l'éperlan, du capelan, de l'esturgeon, à l'anguille. Une informatrice explique : «*quand je pêche à la fascine je pêche à terre*».

En fait la participation des femmes dans la pêche est essentielle. Comme leur mari, leurs journées d'été se déroulent au rythme de la pêche. Chaque fois qu'elles y travaillent, elles libèrent du temps pour le pêcheur qui peut ainsi augmenter ses prises. Dans la majorité des cas, les femmes sont également responsables de l'administration de l'entreprise, admi-



Couvent des Ursulines, circa 1906 (UQAR : fonds de la SHBSL).

nistration qui se confond avec celle du budget familial.

Ces femmes de pêcheur consacrent aussi beaucoup de temps à la production domestique et aux travaux d'une petite ferme. Elles s'occupent des animaux et d'un grand jardin potager, deux secteurs d'activités qui garantissent la nourriture de la famille pour l'année. Certaines informatrices, vendent sur le marché local le surplus des produits du jardin, procurant ainsi quelque argent pour acheter les seules provisions qu'on ne peut produire : farine, mélasse, sucre et thé. Les femmes fabriquent le beurre, le pain pour toute la famille. À l'automne, elles aident le mari à faire boucherie. Elles font la mise en conserve de la viande, du poisson, des légumes et des fruits de l'été. Certaines femmes participent à la tonte des moutons et au traitement de la toison : lavage, séchage, écharpillage, cardage, filage, tissage et tricot. Les aiguilles à coudre et à tricoter ne s'arrêtent pas, surtout la nuit, moment privilégié pendant que la maisonnée est tranquille.

En fait les femmes de pêcheurs accomplissent des prodiges d'ingé-

niosité et de travail quand il s'agit de vêtir et de nourrir les membres de leur famille. Elles transforment les ressources de la mer et de la terre pour en fabriquer des vêtements, des objets d'entretien et de décoration et des aliments. Couturières, ménagères et cuisinières, infirmières, éducatrices et administratrices, aides pêcheuses et travailleuses agricoles, ces femmes ont investi une somme de travail considérable dans l'entreprise familiale, en accomplissant ce qu'on appellerait aujourd'hui une triple tâche.

Mais leur travail, le plus souvent gratuit, ne donnait pas droit à un statut, à aucune reconnaissance sociale et juridique. Logées et nourries comme les enfants, leur travail n'était pas reconnu par un salaire et elles n'avaient aucune part dans la propriété (ferme, bateaux, maison, etc).

On pourrait résumer la situation sociale réservée aux femmes de pêcheur avec le témoignage de cette informatrice :

Autrefois, dit-elle, les femmes de pêcheurs travaillaient pour la pêche et aussi pour la ferme : elles faisaient

.....

tout (...) mais elles étaient toujours cachées en arrière du rideau (...) Pour ceux qui ne connaissaient pas la pêche, la femme c'était dans sa cabane, à prendre soin des petits (...) La gloire était toujours pour l'homme, jamais pour la femme (...)

Heureusement aujourd'hui c'est différent, plusieurs femmes de pêcheurs sont associées dans l'entreprise de leur mari, d'autres sont gérantes et reçoivent un salaire en conséquence, enfin d'autres sont pêcheuses avec leur mari.

Andrée Gauthier, journaliste

Pour finir, saluons une contemporaine qui a gagné l'admiration de tous et toutes en se dévouant sans relâche à son métier de journaliste¹⁴. Aînée d'une famille de trois enfants, Andrée Gauthier avoue avoir été encouragée dans ses études par ses parents. Munie d'un brevet d'enseignement supérieur, elle a commencé sa carrière comme secrétaire juridique au bureau du notaire Eudore Couture, copropriétaire et directeur-rédacteur du **Progrès du Golfe**.

Elle apprend son métier sur le tas et l'évolution du journalisme lui a fait développer une pratique qui de «social et factuel durant les années 50» a fait place à un journalisme «d'analyse et d'informations plus élaborées», l'obligeant à plus de recherche et à retourner aux études. Ainsi pour pratiquer son métier avec professionnalisme, André a complété sa formation en communications, en administration et en sociologie.

En ce qui concerne la condition féminine, André explique qu'être femme journaliste dans les années 1930 et 1940 exigeait de la débrouillardise, de l'équilibre, de la finesse, mais aussi le goût de la bagarre. Les misogynes ont dû s'habituer à côtoyer des femmes reporters avec une attitude de

«tolérance et civilité», explique-t-elle.

Quand elle pense à sa collègue Lizette Morin, rédactrice en chef du **Progrès du Golfe**, elle considère qu'elles ont toutes deux fait du journalisme d'action : les carcans idéologiques et sociaux, «qui confinaient les femmes à certaines limites, en leur interdisant une écriture «virile» en ont pris pour leur rhume avec Lizette et moi-même» ajoute-t-elle.

Aujourd'hui Andrée a conscience d'avoir participé au développement de la région de Rimouski et du Bas-Saint-Laurent, soit par ses écrits, soit par son militantisme. Notons seulement son action au Conservatoire de musique du Bas-Saint-Laurent et à la villal'Essor. On sait aussi comment, en collaboration avec le Conseil de fabrique dont elle est marguillière, elle a pu influencer dans les travaux de rénovation de la cathédrale de Rimouski. Elle a également travaillé à faire avancer les dossiers de l'Association canadienne pour la santé mentale et ceux de l'Ambulance Saint-Jean et de la Croix-Rouge. En cela elle est agente de développement régional. Son enthousiasme pour son métier et son engagement dans le monde rimouskois en fait un modèle pour les jeunes femmes.

Ce portrait très sommaire d'André Gauthier se veut un hommage envers une grande dame à défaut de rendre un tel hommage aux centaines d'autre femmes de sa génération et des générations antérieures qui, comme elle, se sont engagées dans le développement de leur ville et de leur communauté et nous ont montré le chemin.

Notes

- 1 Christiane Bérubé, **Femmes engagées : pour une pratique alternative de développement**, Rimouski, GRIDEQ, 1996, p.104.
- 2 Monseigneur Fortin, «*Les seigneureries du comté de Rimouski*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** (dorénavant RHBSL), vol. I no 1 (octobre 1973) : 7-10; Léo Bérubé, «*Ouverture du Bas-Saint-Laurent à la colonisation*», **RHBSL**, vol. I, no 1 (octobre 1973) :18-20; Rigobert Desrosiers, «*Un moulin peu banal*», **RHBSL**, vol. III, no 1 (1976) : 9-11.
- 3 Monseigneur Fortin, **op. cit.**, p.10.
- 4 Léo Bérubé, «*Il y a cent ans des carmélites vivaient à Rimouski*», **RHBSL**, :18-20; Léo Bérubé, «*Fondation d'un monastère de Carmélite à Rimouski en 1875*», **RHBSL**, vol. II, no 1 (avril 1975) : 11-13.
- 5 Albert Tessier, **Les Soeurs des Petites-Écoles, 1874-1894**, 1962, 282 pages.
- 6 Sr Jeanne Desjardins, «*La maison-mère d'une communauté diocésaine*», **RHBSL**, : 8-10.
- 7 Anne-Marie Roy, «*Le Pensionnat*», **RHBSL**, vol. VII, no 2 (mai 1981) : 14; c'est nous qui soulignons.
- 8 Rolande Pelletier, «*Les Ursulines à Rimouski (1906-1977)*», **RHBSL**, vol. V, no 2 (juin 1978) :13.
- 9 Anne-Marie Roy, «*Les Ursulines à Rimouski, 1906-1981*», **RHBSL**, vol. VII, no 2 (mai 1981) : 9-11.
- 10 Jacques Carl Morin, «*Monsieur l'inspecteur d'écoles fait rapport*», **RHBSL**, vol. XV, no 2 (41) (juin 1992) : 33. M. Morin cite le *Rapport de l'inspecteur d'école D. Bégin* dans le **Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, pour l'année 1879** dans **Les Documents de la Session**. (M. Bégin a les écoles des municipalités suivantes sous sa juridiction : Saint-Mathieu, Saint-Simon, Saint-Fabien, Sainte-Cécile du Bic, Saint-Germain, Notre-Dame du Sacré-Coeur, Dalibaire, Sainte-Luce, Sainte-Angèle et l'Assomption).

-
- 11 Lisette Morin, «*Madeleine Gleason-Huguenin : un demi-siècle d'écriture au féminin*», **RHBSL**, vol. V, nos 3-4 (décembre 1978) : 28; Gilles Lamontagne, «*Le feuilleton, mode de diffusion populaire de la littérature bas-laurentienne (1861-1950)* », **RHBSL**, vol. X, nos 2-3 (mai-décembre 1984) : 100-101.
 - 12 Entrevue effectuée en 1980 par Yvette Bélanger, conservée aux Archives régionales de Rimouski, bibliothèque de l'UQAR; article de Brigitte Gagnon sur criminalité **RHBSL**; «*Souvenirs d'une infirmière*», **RHBSL**, vol. 5, nos 3-4 (décembre 1978) : 11.
 - 13 J.-P. Lepage, «*La belle vocation d'infirmière*», **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (12 février 1948) : 17, cité par Ghislaine Pineau-Ouellet, «*Les femmes vues à travers les journaux rimouskois*», **RHBSL**, vol. 5, nos 3-4 (décembre 1970) : 18.
 - 14 Entrevue donnée par Andrée Gauthier à Christiane Bérubé dans **Femmes engagées : pour une pratique alternative de développement** ; Andrée Gauthier, **RHBSL**, vol. X, nos 2-3 (mai-décembre 1984) : 124-128.